

SOULANGY

TEL : 02 31 90 19 09

E-Mail: mairiedesoulangy@orange.fr

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 09

Conseillers votants : 09

Date de convocation : 08/03/2022

Date d'affichage de la convocation : 08/03/2022

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze mars à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique ABEGG, Maire.

Présents : MM. Dominique ABEGG, Jean-Claude BLIN, Philippe POUPARD, Gérard SAVONITTO, Serge LAINE, Elisabeth GASNIER, Sylvie CHARPENTIER, Geneviève GUESDON, Pascal FREMONT.

Pouvoirs :

Absents excusés : Valérie GRANGE, Karine CABRIMOL

Secrétaire de séance : Elisabeth GASNIER

Monsieur le Maire demande s'il peut ajouter à l'ordre du jour un point concernant la demande de subvention supplémentaire de 130 euros aux 1000 euros prévus concernant le voyage scolaire. Le conseil Municipal accepte l'ajout à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
- PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2022
- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022
- NOUVEAUX DEVIS DE DÉFENSE INCENDIE
- ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES : TENUE DU BUREAU DE VOTE LE 10 AVRIL ET 24 AVRIL 2022
- AJOUT : DEMANDE DE SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE DE 130 EUROS AUX 1000 EUROS PRÉVUS CONCERNANT LE VOYAGE SCOLAIRE
- INFORMATIONS DIVERSES

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Un exemplaire du Compte Administratif 2021 est remis aux Conseillers pour examen.

PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2022

Les Conseillers étudient le Budget Primitif 2022 qui sera présenté à Madame la Conseillère aux décideurs locaux la semaine prochaine.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Délibération N°2022-08

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de subventionner les associations suivantes pour un montant global de 2 380.00 €, soit :

- Comités des fêtes de Soulangy 150.00 €

▪ Ecole Buissonnière	300.00 €
▪ Société de Chasse de Soulangy	150.00 €
▪ Amicale des pompiers de Potigny	100.00 €
▪ Comité Juno Canada Normandie	50.00 €
▪ Ligue contre le cancer	50.00 €
▪ Prévention Routière	150.00 €
▪ USP Falaise	150.00 €
▪ ADMR Aide à domicile	100.00 €
▪ Coopérative scolaire - Voyage	1 130 €
▪ Société Protectrice des Animaux de Verson	50.00 €

NOUVEAUX DEVIS DE DÉFENSE INCENDIE

Délibération N°2022-09

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a reçu trois nouveaux devis pour des travaux de défense incendie pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'accepter les devis du Groupe SAUR, 4 rue du Clos des Marettes, 50202 Coutances, qui s'élève à 50 614,16 euros TTC

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles pour ce dossier.

Dit que la dépense est inscrite au BP 2022 ;

Voici les détails des devis :

▪ Installation de poteau d'aspiration :	4 795, 20€ TTC
▪ Installation de poteaux incendie :	8 538,66€ TTC
▪ Installation de citerne incendie 60m ³ enterrée :	37 280,30€ TTC

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES : TENUE DU BUREAU DE VOTE LE 10 AVRIL ET LE 24 AVRIL 2022

Préparation du planning pour la tenue du bureau de vote en vue des scrutins du 10 avril et du 24 avril 2022 de 8h à 19h.

AJOUT : DEMANDE DE SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE DE 130 EUROS AU 1000 EUROS PRÉVUS CONCERNANT LE VOYAGE SCOLAIRE

Délibération N°2022-10

Vu l'augmentation du prix du carburant, Monsieur Dupard, Directeur de l'école du RPI, demande à chaque commune membre du RPI la possibilité de rajouter la somme de 130 euros aux 1000 euros de subvention déjà accordée pour le projet de séjour de fin d'année « Les Châteaux à travers le temps » pour les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2, voyage initialement prévu en juin 2020.

Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 17 janvier 2022, donnant un avis favorable pour une participation à hauteur de 1000 euros par commune du RPI.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Donne un avis favorable, le total de la subvention sera de 1 130 euros par commune membre du RIP

INFORMATIONS DIVERSES

- La constitution du Comité des Fêtes : il y a 8 membres dont la Présidente est Laure GASNIER. La secrétaire est Valérie Grange. La Trésorière est Marie-Laure DE NEEF
- La course des Tulipes aura lieu le 17 avril 2022

La séance est levée à 21h45

Vu Le Maire, Dominique ABEGG

Les Conseillers

Jean-Claude BLIN	
Philippe POUPARD	
G�rard SAVONITTO	
Serge LAINE	
Val�rie GRANGE	
Elisabeth GASNIER	
Pascal FREMONT	
Sylvie CHARPENTIER	
Genevi�ve GUESDON	
Karine CABRIMOL	